



Projet LIFE Eau&Climat (LIFE19 GIC/FR/001259)

Maitre d'ouvrage :

Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB)
de la Vienne

1er étage du bâtiment Galiléo,
20 rue Atlantis Parc Ester Technopôle
87068 LIMOGES Cedex.

Mise en page du
Guide des actions d'adaptation pour limiter l'impact
du dérèglement climatique sur la ressource en eau

A destination des communes et intercommunalités

Cahier des Charges

Date et heure limite de réception des offres le 9 octobre 2023 à 16h



SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU MAITRE D'OUVRAGE	3
1.1. SON TERRITOIRE	3
1.2. SES MISSIONS	3
2. CONTEXTE	4
3. OBJET ET DESCRIPTIF DE LA MISSION	4
3.1. OBJECTIF.....	4
3.2. CARACTERISTIQUES DU DOCUMENT ET IMPRESSION	4
3.2.1. <i>Cibles</i>	4
3.2.2. <i>Format</i>	4
3.2.3. <i>Impression</i>	4
3.3. ORGANISATION DU DOCUMENT.....	5
3.3.1. <i>Contenu du document</i>	5
3.3.2. <i>Organisation des fiches</i>	5
3.4. PRESTATIONS ATTENDUES.....	6
3.4.1. <i>Conception graphique / mise en forme</i>	6
3.4.2. <i>Compétences requises</i>	6
4. MODALITES D'EXECUTION, SUIVI ET RESTITUTION	6
4.1. DUREE DU MARCHE.....	6
4.2. SUIVI ET DEROULEMENT DE LA MISSION	6
4.2.1. <i>Animation et pilotage</i>	6
4.2.2. <i>Etapas de validation</i>	7
4.3. LIVRABLES ATTENDUS	7
5. PROPRIETES ET DROITS	7

1. PRESENTATION DU MAITRE D'OUVRAGE

L'Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Vienne est un syndicat mixte dont l'objectif est de faciliter, à l'échelle du bassin de la Vienne, l'action des collectivités et plus globalement des acteurs de l'eau en faveur de la gestion équilibrée de la ressource en eau. A ce titre, il assure un rôle général de coordination, d'animation, d'information et de conseil dans ses domaines et son périmètre de compétence.

Sur le plan statutaire, l'EPTB Vienne, est un regroupement de collectivités (syndicat mixte ouvert), composé des régions Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire, des départements de l'Indre-et-Loire, de la Vienne, de la Creuse et de la Charente, des communautés urbaines de Grand Poitiers et de Limoges Métropole, de la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut, de la communauté d'agglomération du Grand Guéret, de la communauté de communes Charente Limousine et de l'EPAGE-SABV.

1.1. Son territoire

Le bassin de la Vienne couvre une superficie de 21 160 km². Il s'étend des contreforts nord occidentaux du massif central jusqu'au val de Loire, sur les régions Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire et en particulier sur les départements suivants : Corrèze, Creuse, Haute Vienne, Vienne, Charente, Deux Sèvres, Indre et Indre-et-Loire. Outre la Vienne, les principaux cours d'eau de ce bassin sont la Creuse, le Clain et le Taurion.

1.2. Ses missions

Les missions de l'EPTB Vienne sont les suivantes :

- Favoriser la mise en place et coordonner les procédures de gestion intégrée de l'eau sur le bassin (SAGE, SLGRI, etc.). Outre l'animation du SAGE Vienne, du SAGE Creuse, du SAGE Clain et du SAGE Vienne Tourangelle, l'EPTB Vienne assiste également les acteurs locaux souhaitant mettre en place des outils de gestion intégrée (Contrats territoriaux, Contrats de rivières, etc.).
- Mettre en œuvre une stratégie d'adaptation au dérèglement climatique s'appuyant sur l'acquisition de connaissances pour caractériser l'effet du dérèglement climatique sur les hydrosystèmes du bassin de la Vienne et la mise en œuvre de mesures opérationnelles en matière d'économie d'eau et de solutions fondées sur la nature. Plusieurs actions de cette stratégie s'inscrivent dans des programmes européens.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage d'études structurantes sur l'ensemble du bassin. Dans le but d'améliorer les connaissances et d'orienter les actions en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, des études sont conduites sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Vienne à l'échelle du bassin versant, ou d'une partie de celui-ci. Développer des actions thématiques et stratégiques pour la gestion de l'eau en fonction des problématiques territoriales (étangs, plantes exotiques envahissantes, zones humides, inondations).
- Communiquer et sensibiliser. A l'aide de différents supports d'information, l'EPTB Vienne valorise les actions mises en œuvre et met à disposition sur son site internet un observatoire de l'eau à l'échelle du bassin de la Vienne.

2. CONTEXTE

Dans le cadre de sa stratégie d'adaptation face au dérèglement climatique, l'EPTB Vienne a rédigé un guide visant à promouvoir les actions d'adaptation pour limiter l'impact du changement climatique sur la ressource en eau. Ce guide se divise en 2 parties : Une partie synthétisant l'évolution des principaux indicateurs climatiques sur le territoire, et une partie comportant les actions d'adaptation sous forme de fiches.

3. OBJET ET DESCRIPTIF DE LA MISSION

3.1. Objectif

A partir des éléments rédigés sur Microsoft Publisher concernant le guide des actions d'adaptation pour limiter l'impact du dérèglement climatique sur la ressource en eau, l'objectif est de mettre en page le document en respectant la charte graphique de l'EPTB Vienne afin de disposer d'une version numérique et d'une version papier diffusables. Outre la mise en page du document, des prestations graphiques seront proposées pour la page de couverture et ponctuellement dans le corps du document pour en améliorer la lisibilité et l'attractivité.

L'impression du guide ne fait pas partie de la présente prestation.

Le guide pourra être transmis au candidat sur simple demande auprès de l'EPTB Vienne.

3.2. Caractéristiques du document

Le guide devra être agréable à lire, équilibré et simple d'utilisation en reprenant l'ensemble des données et informations contenues dans le document initial.

3.2.1. Cibles

Ce guide s'adresse particulièrement aux élus et services des communes et intercommunalités du bassin de la Vienne.

3.2.2. Format

Le format sera aux dimensions A4.

Le document respectera le nombre actuel de 75 pages.

3.2.3. Caractéristiques du façonnage et de l'impression

Le prestataire proposera au maître d'ouvrage des recommandations pour le façonnage et l'impression du guide : type de reliure, nature du papier...

3.3. Organisation du document

3.3.1. Contenu du document

Le plan du document est le suivant :

PLAN DETAILLE	
1/ Préambule : <ul style="list-style-type: none">- Pourquoi ce guide: Contexte global concernant changement climatique et ressource en eau, rôle des acteurs locaux dans la transition du territoire.	
2/ Introduction : <ul style="list-style-type: none">- Présentation de l'EPTB Vienne, inscription du guide au sein de sa politique d'adaptation au changement climatique.- Le rôle des collectivités locales dans la préservation de la ressource en eau (compétences, leviers d'action...).- Etat des lieux global sur le changement climatique : Qu'est-ce que le changement climatique et quels sont ses effets sur la ressource en eau ? Introduction de l'étude prospective sur le changement climatique.	
3/ Caractérisation du changement climatique et des effets induits sur la ressource en eau :	
3.1. Situation global au niveau de la Vienne : <ul style="list-style-type: none">• Fiches synthèse :- Données historiques : Température, évapotranspiration, niveau des nappes, débits des cours d'eau.- Projections : Températures, précipitations, évapotranspiration, débits des cours d'eau.	
3.2. Situation plus détaillée par les 8 sous-bassins hydrographiques : <ul style="list-style-type: none">• 8 fiches synthèse :- Contexte global: Situation administrative et géographique, climat, géologie, ressources.- Historique: Evolution des débits d'étiage sur les 30 dernières années.- Projections: Evolution des débits d'étiage à horizon 2050 pour le scénario RCP 4.5 (+ quelques chiffres sur l'évolution de la température, de l'ETP, des précipitations et des risques de crue).	
	4/ Les actions d'adaptation pour limiter les impacts du CC sur la ressource en eau : <ul style="list-style-type: none">• Introduction sur les étapes nécessaires à la mise en place d'une action au sein de la collectivité.• Grille d'analyse à la prise de décision: Impacts d'une décision au sein du bloc communal sur la ressource en eau et les milieux aquatiques ?• Tableau faisant le lien entre les actions d'adaptation et les compétences des EPCI correspondantes.• Les fiches actions pour limiter l'impact du changement climatique sur la ressource en eau.<ul style="list-style-type: none">- Objectifs: But de l'action, à quel besoin répond-elle.- Les Actions à mettre en place: description détaillée, cadre réglementaire, conditions de mise en œuvre.- Coût des actions: Investissements nécessaires, aides possibles, fourchettes de prix indicatifs... .- Suivi et évaluation des actions: liste (non exhaustive) des indicateurs permettant le suivi de la mise en œuvre de l'action, de son application sur le territoire, des bénéfices ou obstacles rencontrés... .- Retour d'expérience et références: Références à des guides, ouvrages, ou sites internet abordant les actions présentées plus en détail, présentation de retour d'expériences locaux.• Fiche sur les demandes de subvention.

3.3.2. Organisation des fiches

Les éléments présents dans le guide (graphiques, illustrations, rédaction) devront être intégrés ou adaptés en veillant à leur lisibilité.

La mise en page des fiches devra être optimisée et équilibrée pour mettre en avant la thématique concernée et afin de permettre aux usagers de trouver facilement les informations qui y figurent dans un ordre logique. Elle devra également être optimisée de manière à ce que les pages du document (notamment des fiches synthèse et des fiches action) puissent se lire deux à deux.

Il est possible de proposer des variantes dans la présentation des informations et dans le choix des éléments graphiques (pictogrammes...). Des illustrations supplémentaires jugées cohérentes avec le contenu du document et apportant une plus-value au document pourront être ajoutées.

Le contenu du guide fera l'objet d'une relecture par le prestataire afin de corriger d'éventuelles fautes d'orthographe résiduelles.

3.4. Prestations attendues

3.4.1. Conception graphique / mise en forme

Le travail ne doit pas être qu'une transposition du texte, une plus-value graphique doit être apportée.

La mise en forme du document devra être optimisée pour en faciliter sa lecture et son utilisation par chacun des destinataires. Une attention particulière sera apportée à la taille des polices qui devra rester lisible pour un format A4.

Toutes les modifications proposées devront respecter la charte graphique de l'EPTB Vienne.

Des jeux de couleurs et des pictogrammes pourront être utilisés pour faciliter la lecture du document. Une conception intégrant des onglets découpés pourra également être proposée si cela améliore la prise en main du document.

Le prestataire devra prévoir la conception graphique complète des pages de garde et de transition de chaque partie, qui auront pour objectif de rendre le document plus attrayant et de faciliter la compréhension du contenu de chacune d'entre elles. Des illustrations seront proposées par le prestataire ou à défaut fournies par l'EPTB Vienne (cartes, photos).

Plusieurs propositions graphiques concernant l'organisation de la mise en page seront soumises au choix du maître d'ouvrage ainsi que 3 propositions de couvertures et pages de transition.

3.4.2. Compétences requises

Les principales compétences requises pour cette prestation sont les suivantes :

- Compétences en stratégie de communication dans le domaine de l'environnement et maîtrise des conceptions de document de communication : rédaction et mise en page adaptées au public et à l'utilisation du document...
- Conception d'illustrations

4. MODALITES D'EXECUTION, SUIVI ET RESTITUTION

4.1. Durée du marché

Cette mission débutera dès la notification du marché pour une durée maximale de 3 mois.

4.2. Suivi et déroulement de la mission

4.2.1. Animation et pilotage

L'EPTB Vienne, maître d'ouvrage de l'étude sera l'interlocuteur principal du prestataire. Tout au long de la mission, des contacts réguliers seront établis avec l'EPTB Vienne à travers différents modes d'échanges : réunions, conférences téléphoniques, courriels, visioconférence... Ces échanges seront inclus dans l'offre globale.

Un planning de la prestation tenant compte de la période de validation par l'EPTB, sera transmis.

4.2.2. Etapes de validation

Certaines étapes nécessiteront une validation du maître d'ouvrage :

1. Proposition de mise en page du document,
2. Page de couverture et de transition,
3. Document final.

4.3. Livrables attendus

Le prestataire fournira des rendus intermédiaires nécessaires à la validation des étapes présentées ci-dessus.

Après validation définitive des livrables, tous les fichiers sources devront être remis à l'EPTB sous format Indesign et PDF.

Les illustrations créées et les éléments graphiques nécessaires à la mise en page (pictogrammes, schémas,...) devront également être fournis en format natif et en format image haute-définition (jpg, eps, tif...).

5. PROPRIETES ET DROITS

Le maître d'ouvrage reste propriétaire de l'ensemble des éléments (illustrations, textes,...) remis au prestataire.

Les images, graphismes, schémas, icônes et autres contenus créés dans le cadre de cette prestation pourront être utilisés par l'EPTB Vienne dans le cadre de la promotion du guide ainsi que d'autres utilisations internes à l'EPTB Vienne. Les droits d'exploitation de ces éléments devront ainsi être cédés à l'EPTB Vienne.

6. PRESENTATION ET SELECTION DES OFFRES

6.1. Présentation des offres

6.1.1. Contenu de l'offre

Pour la conception de son offre, le candidat produira un descriptif de la prestation proposée et un calendrier de réalisation intégrant les phases de validation par le maître d'ouvrage.

Des références de prestations de même nature seront également jointes à l'offre.

6.1.2. Critères de sélection des offres

Les offres des candidats seront analysées en fonction des critères de sélection des offres énumérés comme suit :

- 1 – Prix des prestations – coefficient 3,
- 2 - Valeur technique de l'offre (qualité impression) - coefficient 2,
- 3 - Délais d'exécution de la prestation – coefficient 1.

Au cours de l'examen des offres, des précisions et des renseignements complémentaires pourront être demandés au prestataire sur son offre.

6.1. Transmission des offres

Les offres seront transmises sous pli cacheté à l'adresse suivante :

Etablissement Public du Bassin de la Vienne
(EPTB Vienne)
1er étage du bâtiment Galiléo
20 rue atlantis Parc Ester Technopôle
87068 LIMOGES Cedex
Tél : 05.55.06.39.42

Ce pli cacheté portera l'indication du marché auquel il se rapporte comme indiqué ci-dessous : « **mise en page guide d'adaptation au dérèglement climatique – NE PAS OUVRIR** ».

Les offres seront remises à l'Etablissement Public du Bassin de la Vienne contre récépissé jusqu'au : **lundi 9 octobre 2023 à 16h00** terme de rigueur, ou envoyées par la poste par plis recommandé avec accusé de réception.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppes non cachetées ou non conformes aux prescriptions énoncées, ne seront pas retenus.

6.1. Mode de règlement du marché

Le mode de règlement retenu par l'Administration est le virement par mandat administratif dans un délai de 30 jours.

6.1. Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire, est à demander auprès de :

Stéphane LORIOT (Directeur) : 05 55 06 39 42

Projet réalisé avec le soutien de :



projet LIFE Eau&Climat (LIFE19 GIC/FR/001259)





1er étage du bâtiment Galiléo
20 rue atlantis Parc Ester Technopôle
87068 LIMOGES Cedex
www.eptb-vienne.fr